



Programme des Nations Unies
pour l'environnement

Plan d'action pour la Méditerranée

Distr. : Limitée
17/07/2023

Français

Original : Anglais

Évènement final, atelier sur les bonnes pratiques concernant la mise en œuvre de l'IMAP et la gestion des aires marines protégées, 4^e Comité de pilotage du projet financé par l'UE intitulé Vers le bon état écologique de la mer et des côtes méditerranéennes à travers un réseau d'aires marines protégées écologiquement représentatives, bien gérées et surveillées (projet IMAP-MPA).

Tanger, Maroc, 11,12 et 13 juillet 2023

Rapport de la Réunion

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs copies aux réunions et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Sommaire

Rapport de la réunion1-12

Annexe I: Liste des Participant.e.s

Annexe II: Ordre du jour de la réunion

Annexe III: Conclusions et Recommandations

Introduction

1. L'événement final du projet " Vers la réalisation du bon état écologique de la mer et du littoral méditerranéens grâce à un réseau d'aires marines protégées écologiquement représentatif et efficacement géré et surveillé " (ci-après dénommé " Projet IMAP-AMP "), a eu lieu à Tanger, au Maroc, les 11, 12 et 13 juillet 2023, à l'aimable invitation du Programme des Nations Unies pour l'Environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) et de son Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP). Le projet IMAP-MPA est financé par la Direction Générale de l'Union européenne (UE) pour les négociations de voisinage et d'élargissement (DG NEAR).

2. L'objectif global du projet IMAP-MPA est de contribuer à la réalisation d'un bon état écologique (BEE) dans la mer Méditerranée et le long de ses côtes. Pour ce faire, le projet propose de consolider, d'intégrer et de renforcer le processus de l'approche écosystémique (EcAp) pour la gestion des aires marines protégées (AMP) et leur développement durable. Cet objectif sera atteint grâce à la surveillance et à l'évaluation de l'état environnemental de la mer Méditerranée et de sa côte, y compris les AMP, d'une manière comparative et intégrée.

Participation

3. L'événement final du projet IMAP-MPA a été suivi par des représentant.e.s de l'Egypte, d'Israël, du Maroc, de la Tunisie, de la Commission européenne, de l'unité de coordination du PNUE/PAM et du CAR/ASP, ainsi que par des experts/consultants thématiques régionaux.

4. La liste complète des participants figure à l'**annexe I** du présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de l'événement final du projet UE IMAP-MPA

5. L'événement final du projet IMAP-MPA financé par l'UE a été ouvert le mardi 11 juillet 2023 à 10h00 (UTC+1), par la représentante du ministère de la transition énergétique et du développement durable du Maroc, le chef du projet IMAP-MPA du PNUE/MAP et le directeur du CAR/ASP.

6. Mme Nassira Rheyati, représentante du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable du Maroc, a souhaité la bienvenue aux participant.e.s à la réunion au nom du Ministre. Elle a remercié le PNUE/PAM et le CAR/ASP pour leur soutien à l'organisation de l'événement final de cet important projet, ainsi que l'Union européenne pour son soutien inestimable aux efforts des parties contractantes à la Convention de Barcelone en matière de gestion durable des écosystèmes marins. Les contributions de tous les partenaires nationaux, indispensables à la réussite des différentes actions entreprises pour atteindre nos objectifs communs en matière de bon état écologique de la mer et du littoral méditerranéen marocain, ont également été soulignées.

7. Elle a rappelé la richesse de la région méditerranéenne en termes de biodiversité, de patrimoine culturel et humain, et qu'elle est l'une des premières régions au monde à avoir adopté des solutions innovantes et collaboratives en matière d'environnement et de développement durable. Néanmoins, elle reste l'une des régions les plus menacées par les impacts du changement climatique, la perte de sa biodiversité et l'augmentation de la pollution, autant de facteurs qui menacent sa durabilité et sa résilience.

8. Elle a rappelé l'engagement du Maroc au niveau régional et international, notamment à travers la Convention de Barcelone, mais aussi à travers la 6ème Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement, que le Maroc préside actuellement. Des partenariats solides, le partage des connaissances et de l'expertise et la mobilisation des ressources financières pour mettre en œuvre des solutions innovantes sont tous nécessaires pour la durabilité et la résilience en Méditerranée. Elle a identifié l'événement final du projet IMAP-MPA comme une réelle opportunité de débattre ensemble et d'explorer une fois de plus les moyens possibles de renforcer notre collaboration et de stimuler l'action

collective des différentes parties prenantes à tous les niveaux - local, national et régional - pour une Méditerranée saine pour les générations actuelles et futures.

9. M. Philippe Théou, chef du projet IMAP-MPA au PNUE/PAM, a souhaité la bienvenue aux participant.e.s et a remercié les autorités marocaines pour leur soutien à l'organisation de cet événement final. Tout en remerciant la Commission européenne pour son soutien continu, il a souligné l'importance du projet IMAP-MPA et de ses résultats. Il a ensuite présenté les différents objectifs de cet événement final, articulés autour de trois réunions principales : un atelier technique sur les meilleures pratiques (11), la 4ème et dernière réunion du Comité de pilotage du projet IMAP-MPA (12) et une réunion de haut niveau (13).

10. M. Khalil Attia, Directeur du CAR/ASP, a souhaité la bienvenue aux participant.e.s et a remercié les autorités marocaines d'avoir accueilli la réunion et de leur aimable hospitalité. Il a déclaré que le projet IMAP-MPA a été très riche en termes d'activités, de processus et de réalisations aux niveaux régional et national. Il a souligné le travail et les efforts considérables réalisés jusqu'à présent par les pays bénéficiaires, dans le cadre de la composante du Programme intégré de suivi et d'évaluation (IMAP), en ce qui concerne la mise en œuvre de l'IMAP au niveau national, qui a contribué de manière remarquable à la préparation du MED QSR 2023.

11. D'autre part, en ce qui concerne la composante Aires Marines Protégées (AMP), il a rappelé qu'une stratégie méditerranéenne ambitieuse pour les 10 prochaines années et au-delà, pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources marines "la PASBIO post-2020" ainsi qu'une stratégie spécifique sur les AMPC et les OECM ont été adoptées par les Parties à la Convention de Barcelone lors de leur 22ème réunion ordinaire en décembre 2021 à Antalya, Turquie, avant même l'adoption du cadre mondial de la CDB sur la biodiversité. À cet égard, la composante AMP a servi à combler le fossé entre le Nord et le Sud en termes de moyens et de capacités, et à accélérer le rythme pour que les deux rives de la Méditerranée arrivent ensemble à atteindre l'objectif commun de protection d'ici 2030. Il a ajouté que la Convention de Barcelone offre un excellent cadre pour cette coopération régionale en vue d'atteindre cet objectif très ambitieux mais incontournable de restaurer la biodiversité et les écosystèmes marins et de parvenir à un bon état écologique de la Méditerranée.

12. Les langues de travail de la réunion étaient l'anglais et le français. Une interprétation simultanée était disponible pendant la réunion.

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour provisoire et de l'organisation des travaux de l'atelier sur les bonnes pratiques concernant la mise en œuvre de l'IMAP et la création et la gestion d'aires marines protégées

13. Les participants à la réunion ont examiné et adopté l'ordre du jour provisoire de l'atelier technique. L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe II du présent rapport.

14. L'Égypte a souligné l'importance pour les participants de pouvoir se rendre aux réunions par le moyen le plus direct et le plus pratique, dans le respect des règles et règlements du PNUE, afin d'assurer la meilleure participation possible.

Point 3 de l'ordre du jour : Atelier de bonnes pratiques sur la mise en œuvre de l'IMAP et la création et la gestion d'aires marines protégées

15. L'atelier sur les meilleures pratiques a été lancé avec la composante IMAP et les présentations des pays bénéficiaires.

16. Le Maroc a commencé la session de présentation en soulignant les meilleures pratiques mises en œuvre pendant l'IMAP-MPA au niveau national avec la coopération entre plusieurs agences nationales,

et au niveau local dans les trois sites pilotes sélectionnés, avec les trois clusters ciblés : L'AMP proposée par Jbel Moussa, l'AMP d'Al Hoceima et la lagune de Nador - la lagune de MarChica, en tant que site sous pression. Les aspects relatifs au renforcement des capacités, y compris l'approche liée au genre, ainsi que la collecte de données et les synergies avec d'autres initiatives telles que le projet EcAp MED III financé par l'UE ont été présentés. L'importance de la coordination et des investissements réalisés au niveau national, en particulier pour l'équipement, a été considérée comme cruciale pour la durabilité des résultats du projet. Enfin, il a été fait mention du travail en cours réalisé en parallèle à Al Hoceima, qui a récemment reçu un prix pour la durabilité des actions mises en œuvre.

17. L'Égypte a présenté les résultats de son travail concernant les groupes de biodiversité et de pollution dans les sites pilotes des zones protégées (Salloum MPA, Omayed MCPA, Burullus MCPA, Ashtoum El-Gamil MCPA et Bardawil coastal depression) et les sites pilotes des zones sous pression humaine (Bagosh, Al Alamein, Alexandria Gov., Al Maadia, Rosetta, Burullus, Ezbet El Borg et Port Said Gov). Après la présentation, les participants ont discuté de l'importance de la collecte des données, mais aussi de l'accessibilité des données et de l'aspect crucial de la recherche d'une compréhension commune avec tous les acteurs concernés pour mieux utiliser ces données au niveau politique. Il a été souligné que la Convention de Barcelone offre un bon exemple de la manière dont les données collectées sont ensuite utilisées pour produire des rapports scientifiques solides qui alimentent les documents d'étape des décideurs, tels que le MED QSR 2023.

18. Israël a présenté le travail soutenu par le projet IMAP-MPA et le résultat de l'approche BioBlitz. Cette approche est basée sur le rassemblement de nombreux plongeurs et parties prenantes dans une zone pour un instantané spécifique de la biodiversité à un moment précis en automne et au printemps, tous les deux ans. Les résultats de cette activité ont été complétés par une expérience innovante visant à comparer les systèmes d'air ouvert et fermé dans le cadre de la surveillance.

19. La Tunisie a présenté les phases du travail mis en œuvre au cours des dernières années et les prochaines étapes à finaliser au cours des prochaines semaines dans les trois sites : l'île de Kuriat proposée en tant que MCPA, Kerkennah proposée en tant que MCPA et le golfe de Gabès. Pour des raisons administratives, un retard a été enregistré pour le lancement des activités liées à l'IMAP Biodiversité en Tunisie.

20. Suite aux présentations des délégations présentes, l'Égypte a mentionné la nécessité de discuter de la mise à jour des indicateurs IMAP et de l'EcAp, afin d'inclure les questions émergentes, telles que le changement climatique, mais aussi les nouvelles réglementations au niveau international, comme le nouvel instrument international juridiquement contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones au-delà des frontières nationales. L'unité de coordination PNUE/PAM a indiqué que cette question serait rapidement présentée lors des prochaines réunions du PAM, afin que les parties contractantes discutent des prochaines étapes de ce processus.

21. Bien que n'étant pas présente en personne à la réunion, l'équipe nationale libyenne impliquée dans la mise en œuvre de l'IMAP dans le pays a partagé des présentations qui ont été présentées aux participants par M. Yassine Ramzi SGHAIER, responsable IMAP du CAR/ASP, soulignant les actions clés et les résultats pour les quatre sites pilotes sélectionnés par les autorités nationales : La lagune de Farwa et l'AMP d'Ain Al-Gazalla (en tant que sites moins affectés par l'activité humaine) et la côte de Tripoli et le Golfe de Sirt en tant que zones ayant des impacts anthropogéniques plus importants.

22. Les activités libanaises mises en œuvre par le CNRS-L ont également été présentées malgré leur absence à la réunion. Les IC ciblées dans les trois sites pilotes a été mentionnée, ainsi que les activités de renforcement des capacités organisées à Palm Island MCPA, Beirut Bay et Tyr MCPA.

23. La deuxième session de cet atelier sur les meilleures pratiques techniques a été consacrée aux aspects liés au genre et aux AMP. Sous la direction de l'experte en genre de l'IMAP-MPA, Mme Carine Pionetti, plusieurs exercices ont été organisés avec tous les participants afin d'explorer leur familiarité avec le sujet.

24. Des groupes de travail ont été organisés afin d'élaborer des propositions concrètes basées sur les trois sujets suivants :

- Thème 1 : Encourager la participation active des femmes aux ateliers de consultation

Vous organisez une consultation avec les résidents d'une AMP pour mettre en œuvre le plan de gestion. Il vous a été demandé d'assurer la participation active des femmes à vos ateliers. Cela n'a jamais été fait auparavant car les pêcheurs ne sont pas favorables à la participation des femmes à ces réunions. Qu'allez-vous faire à ce sujet ?

- Thème 2. Atteindre la parité entre les chefs de service

Vous êtes le chef du service des aires protégées de votre pays. Une législation récente impose la parité dans tous les postes à responsabilité à partir de 2024. Vous avez des divisions où presque tous les chefs de service sont des hommes, et d'autres où presque tous les chefs de service sont des femmes. Quelles mesures allez-vous prendre pour atteindre la parité dans tous vos départements ?

- Thème 3. Intégrer le genre dans un projet de recherche sur la biodiversité marine et le réchauffement climatique

Vous participez à un projet de recherche sur les liens entre la perte de biodiversité marine, l'acidification des mers et le réchauffement climatique. Des protocoles de suivi scientifique sont en cours de déploiement. L'un des financeurs s'adresse à votre équipe et vous demande d'inclure explicitement la question du genre dans ce projet de recherche. Quelles sont les premières étapes de votre travail ?

25. Après vingt minutes de travail en groupe, chaque groupe a présenté ses résultats à l'auditoire.

26. Le rapporteur du groupe sur le thème n°1 a présenté une approche en 7 points inspirée de l'approche ICIC - informer, consulter, impliquer, collaborer :

- Sensibiliser les différentes parties - femmes et pêcheurs - en les réunissant séparément. Les femmes rencontreront d'autres femmes et leur expliqueront l'intérêt de participer aux discussions sur l'AMP.
- Favoriser l'acceptation par la communauté : le pêcheur (mari) doit également être convaincu du rôle que va jouer sa femme afin de ne pas bloquer son implication.
- Approche semi-structurée : les femmes se réunissent et discutent entre elles, pour développer une approche commune et parler d'une seule voix.
- Cette approche participative doit être soutenue dans le temps, grâce à des réunions multiples (sans être contrainte par le cadre d'un projet).
- Proposer un coaching pour vaincre les réticences des femmes ou des hommes
- Discuter des raisons pour lesquelles les hommes sont réticents à impliquer les femmes. S'agit-il d'une surcharge de travail pour les femmes ? Comment gérer cette surcharge ? Recherchez le consensus des hommes sur la participation des femmes.

27. L'experte en genre de l'IMAP-MPA s'est félicitée de la présentation de cette approche très réussie de l'implication des femmes pêcheurs. Le travail en groupes séparés et non mixtes est très utile dans les approches de genre. Cette approche est utilisée dans de nombreux pays pour permettre aux femmes d'accéder aux comités de décision dans les coopératives mixtes.

28. Le rapporteur du groupe sur le thème n°2 a présenté un plan d'action basé sur la théorie du changement :

- Analyse de la situation actuelle : identifier les profils existants, les besoins institutionnels.
- Informer toutes les structures de la nouvelle loi (réunions)
- Viser des changements de postes volontaires plutôt qu'imposés *
- Analyse croisée des postes restants avec les profils manquants afin de créer des fiches de poste adaptées aux besoins des AMP et aux besoins des profils restants.

- Analyse des besoins en formation et en renforcement des capacités
 - Atelier de gestion du changement avec l'ensemble du personnel afin d'encourager les transferts de postes et d'atteindre la parité entre tous les chefs de département.
 - Évaluer si l'objectif a été atteint, puis définir les prochaines étapes à suivre.
29. L'experte en genre d'IMAP-MPA a souligné l'approche d'accompagnement pas à pas qui permet aux personnes impliquées de s'adapter, de réfléchir et de s'approprier l'approche, et a confirmé son importance lorsqu'il s'agit de travailler sur les questions de genre, et en particulier sur la question de la parité.
30. L'un des rapporteurs du groupe sur le thème n°3 a présenté les principales idées du groupe :
- Développer des programmes sur l'environnement, les déchets marins, la protection marine et la pollution dans les universités égyptiennes, marocaines, israéliennes et tunisiennes.
 - Encourager les femmes à travailler dans ces programmes de recherche et d'enseignement par des campagnes de sensibilisation et de communication.
 - Organiser des journées scientifiques dédiées aux femmes ; encourager les femmes à faire de la plongée sous-marine, organisée et encadrée par des chercheuses ayant une expérience de la plongée (un tel exemple existe en Tunisie).
 - La volonté de développer un tel centre de recherche à Nador en mobilisant les femmes étudiantes et chercheuses.
 - Prendre en compte l'aspect culturel : la communauté doit accepter que les femmes aient les mêmes droits et soient libres d'enquêter, de travailler, d'aller en mer et de plonger.
31. L'autre rapporteur du groupe sur le thème n°3 a présenté les solutions proposées pour embaucher des femmes en tenant compte de l'égalité entre les hommes et les femmes :
- Présenter l'égalité entre les femmes et les hommes comme un objectif clé du programme de recherche (y compris dans la recherche de financement).
 - Fixer des quotas de femmes chercheurs (par exemple 60 %) dans l'organigramme.
 - Améliorer les salaires des femmes
 - Publier les postes pour les femmes en utilisant différentes plateformes
 - Conditions d'embauche pour soutenir les chercheurs qui ont également des responsabilités familiales
 - Possibilités de développement personnel dans le cadre du travail : obtenir un diplôme supérieur tout en travaillant
 - Offrir une exposition dans un forum international
 - Veiller à ce que les exemples de réussite soient rendus publics
 - Souligner la contribution des femmes à ce programme dans toutes les communications.
32. L'experte en genre de l'IMAP-MPA a salué les très bonnes idées des deux groupes. Elle a souligné l'importance de comprendre les difficultés rencontrées par les femmes pour accéder à des postes à responsabilité (combinaison travail et vie de famille) et de trouver des solutions pratiques.

Point 4 de l'ordre du jour : Clôture de l'atelier

33. Après l'échange de politesses d'usage, la réunion a été déclarée close à 17 h 15 le mardi 11 juillet 2023 par le chef de projet IMAP-MAP.

Point 5 de l'ordre du jour : Ouverture de la 4^e réunion du Comité de pilotage du projet IMAP-MPA et adoption de l'ordre du jour

34. Le 4^e comité de pilotage du projet IMAP-MPA financé par l'UE a été ouvert le mercredi 12 juillet 2023 à 09h30 (UTC+1), par le gestionnaire du projet IMAP-MPA du PNUE/MAP et le directeur du CAR/ASP.

35. M. Philippe Théou, Directeur du projet IMAP-MPA du PNUE/PAM, souhaite la bienvenue aux participants à ce Comité directeur. Il a remercié la Commission européenne pour son soutien financier au projet IMAP-MPA et a souligné que ce 4ème et dernier Comité de pilotage sera l'occasion de présenter et de discuter des activités mises en œuvre et des résultats obtenus au cours de la dernière année de la période de mise en œuvre du projet. La discussion permettra de consolider les résultats du projet et les recommandations seront incluses dans la période de démarrage du nouveau projet à venir, "Renforcer la biodiversité méditerranéenne et les AMP pour la nature" (SEMPA), financé par la Commission européenne.

36. M. Khalil Attia, Directeur de du CAR/ASP, a accueilli à son tour les participants au quatrième et dernier Comité de Pilotage du projet, a rappelé ses principales activités en relation avec les composantes IMAP et MPA et a salué l'énorme travail réalisé par les pays bénéficiaires pour la bonne mise en œuvre du projet malgré les questions et les difficultés rencontrées. Il a souligné la nécessité pour les Parties contractantes du Sud et de l'Est de bénéficier de ce projet financé par la CE pour répondre à leurs engagements envers la Convention de Barcelone et ses protocoles aux niveaux national et régional pour le programme intégré de suivi et d'évaluation (IMAP) et le renforcement du système méditerranéen d'aires marines protégées (AMP) en ligne avec les orientations du (i) PASBIO post-2020 (ii) la stratégie régionale sur les aires marines et côtières protégées et d'autres mesures efficaces de conservation basées sur la zone (OECM) et les objectifs globaux de la CDB. Il souligne également que les réalisations du projet serviront à partager les expériences, les leçons apprises et les meilleures pratiques entre les pays bénéficiaires en vue de leur réplication au niveau national et méditerranéen.

Point 6 de l'ordre du jour : Projet IMAP-MPA : progrès réalisés depuis la dernière réunion du comité de pilotage

37. M. Philippe Théou a commencé la présentation par la structure de la composante IMAP du projet et ses objectifs nationaux et régionaux. Il a remercié le travail réalisé pendant la durée du projet par les experts régionaux et les autorités nationales, à travers une approche collaborative pour répondre aux besoins identifiés au niveau national.

38. M. Yassine Ramzi SGHAIER, Responsable IMAP du CAR/ASP, a rappelé que la composante IMAP du projet vise à contribuer à la réalisation du Bon Etat Environnemental (BEE) dans la mer et la côte méditerranéennes à travers le suivi et l'évaluation des indicateurs communs IMAP, dans les AMP et les zones à haute pression, d'une manière comparative et intégrée.

39. Le responsable IMAP du CAR/ASP a présenté les progrès réalisés pendant la période de rapport en ce qui concerne la mise en œuvre de l'IMAP dans les pays bénéficiaires, y compris :

- Niveaux national et sous-régional : Des experts nationaux d'Égypte, d'Israël, de Libye, du Liban, du Maroc et de Tunisie ont été soutenus par le biais de l'accord de fonds à petite échelle (SSFA) et du protocole d'accord (MoA). Une réunion a eu lieu à Tunis le 11 octobre 2022 avec les experts libyens, parallèlement à un atelier de formation sur la communication des données de suivi dans le système d'information IMAP pour la Libye les 12 et 13 octobre 2022. Les experts nationaux responsables de la mise en œuvre d'IMAP au Maroc, en Tunisie, en Égypte, en Libye, au Liban et en Israël ont participé activement à deux ateliers sous-régionaux : (i) le premier atelier a eu lieu à Athènes les 7 et 8 mars 2023 ; (ii) le deuxième atelier a également eu lieu à Athènes les 20 et 21 mars 2023. Conformément aux protocoles d'accord signés entre le ministère de l'Environnement en Libye et le CAR/ASP, ainsi qu'entre l'ANPE et l'APAL en Tunisie et le CAR/ASP, et en synergie avec les projets EcAp MED III et Marine Litter II, des réunions nationales ont été organisées à Tunis les 7 et 8 décembre 2022.

- Niveau régional : Une liste nationale des espèces non indigènes (ENI) et des valeurs de référence régionales/sous-régionales pour les ENI ont été préparées. Le développement d'échelles de suivi et d'évaluation, de critères, de seuils et de valeurs de référence pour les indicateurs communs 1 et 2, axés sur les habitats benthiques, a été présenté lors de la réunion CORMON sur la biodiversité et la pêche à Athènes les 9 et 10 mars 2023. Les représentants des pays bénéficiaires du projet IMAP-MPA ont reçu une assistance pour participer aux réunions du CORMON qui se sont tenues en mars et en juin 2023. Lors des symposiums méditerranéens sur la végétation marine, le coralligène, les habitats sombres et les espèces non indigènes à Gênes, en Italie, du 19 au 23 septembre 2022, les résultats des échelles d'évaluation, des critères, des seuils et des valeurs de référence pour les habitats marins et les espèces non indigènes ont été partagés. Les experts et les scientifiques des pays bénéficiaires du projet IMAP-MPA ont été aidés à participer aux symposiums et à présenter leurs activités nationales de surveillance et leurs résultats préliminaires liés à l'IMAP. Afin de faciliter la mise en œuvre de la composante IMAP pour le groupe biodiversité, un rapport est en train d'être mis à jour par l'expert régional en biodiversité. Ce rapport comprend une analyse des programmes IMAP nationaux et propose l'intégration des programmes nationaux de surveillance de la biodiversité dans les groupes pollution et hydrographie.

40. M. Atef Limam, responsable des AMP au CAR/ASP, a rappelé que la composante du projet relative aux AMP vise à renforcer et à développer le réseau méditerranéen d'AMP écologiquement représentatives, efficacement gérées et surveillées, et a présenté avec Mme Asma Kheriji, responsable de programme à l'ASP, les progrès réalisés jusqu'à présent, comme suit :

- Au niveau régional : le projet a soutenu (i) l'organisation de la 3ème édition du Forum méditerranéen des AMP et la livraison de sa feuille de route post-2020 pour les AMP, qui doit être un outil pour contribuer à la mise en œuvre du Programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles dans la région méditerranéenne (PASBIO) et en particulier la Stratégie post-2020 de la Convention de Barcelone pour les aires marines et côtières protégées et les autres mesures efficaces de conservation basées sur l'aire (OECM) en Méditerranée, et (ii) l'élaboration d'une stratégie régionale post-2020 active et transformatrice pour les AMP et les OECM en Méditerranée.
- Au niveau national, le projet a ouvert la voie et a conduit à :
 1. élaborer la stratégie nationale pour les AMP et l'OECMS sur la côte méditerranéenne de l'Égypte
 2. élaborer le plan de gestion de l'île de Rachgoun en Algérie, de la réserve naturelle de la côte de Tyr à Labanon et de la zone de Shash en Libye. Il a également conduit à la déclaration de l'AMP de Shash en novembre 2022 et de l'île de Rachgoun en avril 2023.
 3. développer et mettre en œuvre un programme régional de renforcement des capacités avec l'organisation de deux cours de formation comme suit : 1. Formation sur l'efficacité de la gestion et le financement durable des AMP méditerranéennes qui s'est tenue du 7 au 10 février 2022 en ligne ; et 2. Formation sur la durabilité socio-économique des AMP méditerranéennes qui s'est tenue du 14 au 18 novembre 2022 à Gokova, Türkiye. Dans le cadre de ces formations, et afin d'appliquer les connaissances acquises pendant la formation et de contribuer à la gestion efficace de leurs AMP, plusieurs activités post-formation ont été proposées par les différentes délégations participantes et sont actuellement en cours de mise en œuvre.
 4. élaborer des programmes socio-économiques intégrés et des stratégies de communication pour les futures AMP de Jbel Moussa (Maroc) et des îles Kerkennah
 5. organiser un camp d'immersion scientifique et technologique à Kerkennah en juillet-août 2022, impliquant 53 enfants âgés de 9 à 13 ans. Le camp visait à sensibiliser, à favoriser une approche durable et à impliquer la jeunesse locale dans le projet de soutien à la création de la future AMPC.

41. Le Directeur du CAR/ASP a rappelé que le MedFund soutient les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, qui sont les mêmes pays bénéficiaires du projet IMAP-MPA, ainsi que certains pays de l'Adriatique, et que ces pays pourraient également bénéficier de leur soutien.

42. Le représentant de l'Egypte, tout en remerciant le CAR/ASP pour le travail accompli, a souligné les grands efforts et l'assistance fournis pour le processus réussi et collaboratif d'élaboration de la Stratégie Nationale des AMP en Egypte Méditerranéenne. Il a souligné la nécessité d'améliorer l'aspect procédural lié à la logistique comme l'obtention des visas, les voyages, les remboursements, etc. Il a également ajouté qu'en termes d'aspect substantiel, une plus grande attention devrait être accordée à l'évaluation de l'impact des activités du projet et au développement des capacités des équipes nationales.

43. Les représentant.e.s du Maroc ont salué les efforts déployés pour mettre en place les différentes activités du projet aux niveaux régional et national, et ont exprimé l'intérêt du Maroc à bénéficier des activités de sensibilisation à l'éducation ciblant les jeunes dans le cadre du projet suivant. Elle a également ajouté qu'il serait important de communiquer sur les résultats du projet aux niveaux national et régional, y compris lors de la prochaine COP23 de la Convention de Barcelone en décembre 2023.

44. Ils ont souligné les principaux résultats du projet IMAP-MPA au Maroc, en se concentrant spécifiquement sur la composante IMAP. Tout d'abord, le projet a facilité la mise en place d'une gouvernance nationale pour l'IMAP au Maroc, garantissant l'engagement continu du pays envers la Convention de Barcelone. Deuxièmement, il a favorisé une collaboration plus étroite entre les institutions gouvernementales, la communauté des chercheurs et la société civile. Le projet a également contribué à la mise en œuvre de l'approche écosystémique par le Maroc, en particulier en ce qui concerne le suivi des indicateurs IMAP liés à la biodiversité, à la pollution, au littoral et à l'hydrographie. En outre, il a conduit au développement d'une plateforme nationale de système d'information qui intègre les indicateurs communs IMAP et les indicateurs environnementaux, alignés sur les objectifs de développement durable et les conventions régionales. Le soutien du projet a été crucial pour le MED QSR 2023 en fournissant des données historiques et nouvellement collectées au système IMAP-Info. En outre, des initiatives de sensibilisation ont été menées, notamment des campagnes sur les déchets marins avec des ONG et des programmes axés sur les pêcheurs. Le projet comprenait un vaste programme de renforcement des capacités, dont ont bénéficié plus de 200 participants grâce à 13 modules de formation.

45. Ils ont soulevé un certain nombre de questions relatives à la collecte et à la communication des données et ont recommandé de rendre la plateforme plus conviviale pour les utilisateurs afin de faciliter le téléchargement des données. Ils ont également souligné la nécessité d'améliorer et de mettre à jour l'IC 15 relative à la côte et à l'hydrographie afin d'envisager l'intégration avec l'IC 1 et l'IC 2 relatives aux habitats benthiques et d'adapter la liste des espèces et des habitats surveillés dans le cadre de l'IMAP au contexte des pays concernés.

46. En réponse à cette demande, le CAR/ASP a expliqué que la mise en œuvre du projet IMAP-MPA a permis d'évaluer l'efficacité de l'information/du système IMAP, ainsi que des normes de données DS et des dictionnaires de données DD, dans le contexte national. Le retour d'information et les leçons tirées de ce projet serviront de base au prochain cycle de la feuille de route EcAp.

47. Enfin, un rappel sur le travail entrepris par le CAR/ASP depuis 2012 à travers les projets MedMPAnet et MedMPA Network financés par l'UE, les projets MedKeyHabitats et NTZ/MPA financés par MAVA a été fait et a conduit à la mise en place d'une feuille de route nationale pour aider le Maroc à établir et stimuler son réseau national d'AMPC, où le Jbel Moussa a été identifié comme une zone prioritaire. Un plan de gestion intégrée et une stratégie de communication ont été développés, ainsi que des actions concrètes pour une gestion efficace du site, en synergie avec les initiatives d'autres partenaires régionaux et locaux, tels que le MedFund et l'association GREPOM.

48. Le représentant de la Tunisie a reconnu le soutien du CAR/ASP et a souligné l'importance du camp scientifique et ses impacts indirects sur l'économie locale durable, en particulier en ce qui concerne l'éco-tourisme à Kerkennah. En outre, il a souligné l'importance des activités post-formation

développées dans le cadre du programme de renforcement des capacités, puisqu'elles aident à mettre en œuvre les connaissances acquises lors des cours de formation, et à regagner la confiance des communautés locales et en particulier des habitants, qui sont les principaux acteurs de la région. Par ailleurs, il a souligné l'importance du programme socio-économique intégré ainsi que de la stratégie de communication, tous deux élaborés dans le cadre des activités du projet, qui aideront à communiquer sur le rôle et les avantages de l'AMP.

Point 7 de l'ordre du jour : Projet IMAP-MPA : budget-plan annuel

49. Le Secrétariat a présenté l'examen détaillé du plan de travail et du budget jusqu'à la fin de la prolongation proposée du Projet, tel que reflété dans le document UNEP/MED WG. 524/3 "Plan de travail et budget annuels".

50. La délégation israélienne a demandé à l'UGP de partager des informations supplémentaires concernant l'allocation du budget par pays.

51. L'unité de coordination du projet a pris note de la demande du comité de pilotage et a suggéré d'ajouter le tableau au rapport final.

52. Le Comité directeur de l'IMAP-MPA a approuvé la proposition de l'UGP d'inclure les informations demandées dans le rapport de la 4ème réunion du comité de pilotage (UNEP/MEDWG.623/5), qui doit être approuvé par le comité de pilotage après la réunion, conformément aux règles du PNUE/PAM.

53. En plus des activités régionales incluant tous les pays bénéficiaires, une partie du budget du projet IMAP-MPA a été allouée aux pays pour la mise en œuvre d'activités nationales spécifiques conformément au document de projet.

54. Le tableau suivant présente l'allocation budgétaire par pays pour les activités nationales spécifiques, conformément à l'Add. 2 approuvé par le 3ème Comité de pilotage du projet :

Pays bénéficiaires	Composante IMAP	Composante MPA	Total USD
Algerie		80,741	80,741
Egypte	196,898	128,140	325,038
Israel	171,038		171,038
Liban	196,898	128,140	325,038
Libye	200,828	72,524	273,352
Maroc	211,123	124,089	335,212
Tunisie	156,813	148,564	305,377
	1,133,598	601,457	1,815,796

55. Le document UNEP/MED WG. 524/3 "Plan de travail annuel et budget" a été approuvé par le Comité directeur.

56. Les conclusions et recommandations finales de la réunion concernant ce point de l'ordre du jour sont présentées à l'**annexe III** du présent rapport.

Point 8 de l'ordre du jour : Examen de la communication pendant la mise en œuvre du projet

57. Le Secrétariat a présenté une version actualisée de l'état d'avancement du projet de communication et de visibilité (UNEP/MED WG.563/4), y compris des informations spécifiques sur ses

objectifs et ses groupes cibles, les activités de communication régulières et les ressources nécessaires. Le Secrétariat a accordé une attention particulière aux activités de communication novatrices proposées.

58. Israël demande de rectifier le titre du point 8 de l'ordre du jour, afin qu'il corresponde à celui du groupe de travail UNEP/MED. 524/4 " Plan de communication et de visibilité "

59. Les participants ont exprimé le besoin d'expliquer davantage la pertinence et l'impact des activités de communication présentées lors de la réunion du comité directeur, notamment les événements internationaux auxquels ils ont participé. Il a été souligné que la participation à des événements internationaux est un outil de communication car elle favorise le partage des meilleures pratiques dans la région.

60. Un représentant a souligné l'importance du langage de communication utilisé entre les parties prenantes ayant des antécédents différents comme un élément clé pour avoir un impact positif et partager les données et les résultats collectés dans le cadre des activités du projet.

61. Les conclusions et recommandations finales de la réunion concernant ce point de l'ordre du jour sont présentées à l'**annexe III** du présent rapport.

Point 9 de l'ordre du jour : Synergies et coopération avec d'autres projets et initiatives

62. Le Secrétariat a brièvement présenté les liens avec les projets financés par l'UE, EcAp MED III et Marine Litter MED II, ainsi qu'avec le Programme MED, qui sont coordonnés par le PNUE/PAM et les composantes du PAM.

63. Le Comité de pilotage du projet a salué les efforts du Secrétariat pour coordonner et renforcer les synergies entre les projets de manière efficace.

64. Le Directeur du CAR/ASP a rappelé le programme actuel et les initiatives qui sont mises en œuvre par le CAR/ASP en assurant la synergie et la complémentarité avec le projet IMAP-MPA, comme le PASBIO post-2020, l'initiative PAMEX et le soutien du MedFund.

65. Plusieurs participant.e.s ont également mis en avant d'autres initiatives et programmes tels que les projets ODYSSEA et ILIAD financés par l'UE.

66. Le comité de pilotage de l'IMAP-MPA a souligné l'importance d'assurer une complémentarité totale entre ces projets et d'autres activités connexes en vue d'assurer et de fournir un soutien renforcé et bien coordonné aux pays bénéficiaires du projet. À cette fin, il a demandé au Secrétariat du PAM/PNUE d'accorder l'attention nécessaire pour garantir un niveau élevé de synergies et de complémentarités entre ces projets au niveau national, en particulier pour les projets futurs.

67. Les conclusions et recommandations finales de la réunion concernant ce point de l'ordre du jour sont présentées à l'**annexe III** du présent rapport.

Point 10 de l'ordre du jour : Autres points à discuter

68. Avec l'approbation du Comité de pilotage, une présentation de l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH - Maroc) a été faite, afin de présenter la mission et les programmes pertinents de cette institution nationale. Les autorités marocaines ont aimablement invité tous les participants au Comité de pilotage à visiter le centre régional de l'INRH situé à Tanger après la clôture de l'événement final IMAP-MPA le jeudi 13 juillet, ainsi que l'AMPC proposé de Jbel Moussa.

Point 11 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

69. La réunion a examiné le projet de conclusions et de recommandations et l'a adopté tel que révisé et présenté à l'annexe III du présent rapport.

Point 12 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion du Comité de Pilotage

70. Après l'échange de courtoisies d'usage, la 4ème réunion du Comité de pilotage du projet IMAP-MPA a été déclarée close à 17h05 le mercredi 12 juillet 2023 par le Chef de projet IMAP-MPA.

Point 13 de l'ordre du jour : Réunion de haut niveau pour la clôture du projet IMAP-MPA

71. M. Philippe Théou souhaite la bienvenue aux participants à la réunion de haut niveau et présente les trois membres du panel : Mme Nassira Rheyati, représentante du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, M. Jean-Christophe Filori, Chargé de Coopération à la Délégation de l'Union Européenne au Maroc, et M. Khalil Attia, Directeur du CAR/ASP.

72. Mme Nassira Rheyati a rappelé les efforts du Maroc pour respecter ses engagements dans le cadre de la Convention de Barcelone et a souligné qu'un certain nombre de mesures stratégiques et opérationnelles ont été mises en place, y compris le développement d'un plan de gestion intégrée des zones côtières et d'un programme de surveillance de la pollution dans le cadre de l'IMAP national. Elle a également souligné que les solutions basées sur la nature étaient un domaine prioritaire de la coopération au Maroc, ce qui est important pour une approche coordonnée, durable et intégrée dans le cadre du projet IMAP-MPA produisant des résultats tangibles sur le terrain malgré les défis rencontrés.

73. M. Jean-Christophe Filori, a souligné l'importance des aires marines protégées pour la protection de la biodiversité, et a insisté sur le fait qu'il s'agit d'un domaine prioritaire pour l'Union européenne. A cet égard, il a rappelé l'adoption de la directive européenne sur la restauration de la nature par le Parlement européen le 12 juillet dernier.

74. Tout en rappelant que le projet IMAP-MPA a obtenu des résultats très concrets, notamment la création de nouvelles AMP dans le sud et l'est de la Méditerranée et le développement d'une gestion efficace des sites bénéficiaires, il a souligné l'importance de la coordination avec d'autres initiatives dans la mise en œuvre du projet, ce qui l'a rapproché des objectifs internationaux, tels que le développement de la stratégie régionale pour les AMP et les OECM adoptée lors de la COP 22 de la Convention de Barcelone.

75. Il a ajouté que l'Union Européenne soutient financièrement des actions qui promeuvent la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et continuera à soutenir la Convention de Barcelone dans son mandat en annonçant une phase de suivi du projet IMAP-MPA par le financement d'un nouveau projet pour un total de 4 millions d'euros sur une période de 4 ans. Le nouveau projet SEMPA prendra le relais du projet IMAP-MPA et continuera à placer la population locale au centre de l'action, notamment par la participation des femmes à la prise de décision.

76. M. Khalil Attia a rappelé que la mise en œuvre de l'approche écosystémique, EcAp, était un processus, impliquant le suivi sur le terrain d'indicateurs relatifs à la biodiversité, à la pollution et à l'hydrographie selon une approche scientifique et a souligné deux réalisations majeures de la composante IMAP du projet, à savoir le développement de programmes nationaux de suivi et l'implication d'équipes pluridisciplinaires et d'acteurs complémentaires dans leur mise en œuvre permettant d'enrichir le rapport sur l'état de la qualité de la mer Méditerranée de 2023, le MED QSR 2023, par les données collectées grâce au projet IMAP-MPA.

77. M. Attia a également souligné les principaux résultats relatifs à la composante des aires marines protégées (AMP), notamment la création de deux AMP au cours du projet en Algérie et en Libye.

78. Il a recommandé de continuer à impliquer les pays non seulement dans les comités de pilotage mais aussi dès le début de la conception des projets et a souligné le rôle joué par la convention de

Barcelone, qui fournit un cadre approprié pour la coopération et l'action synergique en faveur de la conservation de la biodiversité.

79. Il a enfin rappelé que deux stratégies régionales ont été adoptées lors de la dernière COP en décembre 2022, à savoir la PASBIO post-2020 et la stratégie régionale pour les AMPC et les OECM, et que des ressources sont nécessaires pour leur mise en œuvre, soulignant ainsi l'importance du soutien de l'UE à la région afin d'atteindre ses objectifs de conservation et le MedFund, qui soutient la gestion efficace des AMP.

80. L'Égypte a souligné de manière positive l'impact du projet, qui a remarquablement contribué à créer un changement transformateur. Il a salué le travail accompli qui a conduit à la mise en place d'équipes nationales multidisciplinaires, au développement des capacités et au renforcement des synergies entre les institutions et les parties prenantes locales, y compris les femmes.

81. Le travail remarquable réalisé dans le cadre de l'IMAP, qui a permis d'établir des bases de référence et de fournir des données quantitatives qui ont servi à élaborer le QSR 2023 du MED, a été apprécié. Il a ensuite été recommandé de documenter les succès et les leçons tirées du projet en utilisant un langage de communication approprié qui faciliterait la mobilisation des budgets et le lien entre la collecte des données et l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.

82. L'Égypte a félicité SPARAC pour sa capacité à établir des partenariats fructueux, à bien communiquer avec les parties prenantes et à cultiver des relations fructueuses avec elles.

83. La Tunisie a souligné que les activités sur l'IMAP et les AMP ont été mises en œuvre sur la base d'une approche de processus et a rappelé que la zone de Kerkennah a bénéficié de plusieurs activités avant le projet IMAP-MPA, en particulier les projets MedMPAnet et MedMPA Network financés par l'UE qui ont conduit à initier la mise en œuvre du plan de gestion, en particulier le développement d'un programme socio-économique intégré ainsi qu'une stratégie de communication pour la future AMPC. En outre, la future AMP de Kerkennah a récemment bénéficié d'un soutien financier du MedFund pour renforcer sa gestion efficace.

84. La représentante de l'association GREPOM au Maroc a souligné l'importance du travail réalisé par le CAR/ASP, notamment l'élaboration du plan de gestion du Jbel Moussa qui a permis d'identifier les actions mises en œuvre par l'association GREPOM, en tant que co-gestionnaire de la future AMP du Jbel Moussa au Maroc. Elle a salué les échanges coordonnés et synergiques avec le CAR/ASP qui sont essentiels pour éviter les redondances et harmoniser les actions menées sur le Jbel Moussa en matière d'intégration des activités socio-économiques et de communication.

85. Elle a également souligné l'importance d'impliquer les organisations de la société civile dans la gestion des aires marines protégées et a recommandé de renforcer cette implication pour une gestion intégrée et inclusive.

86. Après l'échange de politesses d'usage, la réunion a été déclarée close à 11h30 le jeudi 13 juillet 2023 par le chef de projet de l'IMAP-MAP.

Annexe I

Liste des Participant.e.s

Liste des participant.e.s

REPRESENTATIVES OF THE CONTRACTING PARTIES
REPRESENTANT.E.S DES PARTIES CONTRACTANTES

EGYPT / EGYPTE	<p>Mr. Mostafa Fouda Minister Advisor on Biodiversity Ministry of Environment</p> <p>Ms. Maha Moawed Abdelrahman Abdelrahman Director of Marine Pollution Control and Ports Affair Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)</p> <p>Mr. Mohamed Abass Elsayed Tahoon Director of the Department of Lakes Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)</p> <p>Mr. Mohamed Said Abdelwarith Attea Environmental Researcher Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)</p>
ISRAEL / ISRAEL	<p>Mr. Ran Amir Director Marine Environment Protection Division Ministry of Environmental Protection</p> <p>Mr. Simon Nemtsov Wildlife Ecologist and Head of International Relations Israel Nature and Parks Authority</p>
MOROCCO / MAROC	<p>Ms. Nassira Rheyati Head of the International Cooperation Division Directorate of Partnership, Communication and Cooperation Department of Sustainable Development Ministry of Energy Transition and Sustainable Development</p> <p>Mr. Mohammad El Bouch Director of the National Laboratory for Pollution Studies and Monitoring (LNEP) Department of Sustainable Development Ministry of Energy Transition and Sustainable Development</p> <p>Ms. Naoual Zoubair Head of Coastal Unit Department of Sustainable Development Ministry of Energy Transition and Sustainable Development</p>

	<p>Mr. Reda Benhima Head of Unit / Biodiversity Department of Sustainable Development Ministry of Energy Transition and Sustainable Development</p> <p>Mr. Mohamed Kabriti Responsible for Micropollutant Analysis Ministry of Energy Transition and Sustainable Development</p> <p>Mr. Abdeslam Abid Head of Water and Waste Pollution Analysis Unit National Laboratory for Pollution Studies and Monitoring (LNEP) Department of Sustainable Development Ministry of Energy Transition and Sustainable Development</p> <p>Mr. Mohamed Chaoui Expert 'Pollution and Marine Litter'</p> <p>Mr. Houcine Kasmi Engineer Multilateral Cooperation Unit Department of Sustainable Development Ministry of Energy Transition and Sustainable Development</p> <p>Ms. Amina Cherki El Idrissi Chef de Service Department of Sustainable Development Ministry of Energy Transition and Sustainable Development</p> <p>Ms. Bouchra Oujidi Head of Marchica Observatory / Antenne Nador-Driouch Ministry of Energy Transition and Sustainable Development</p> <p>Ms. Salima Demnati Regional Director (Oriental) Ministry of Energy Transition and Sustainable Development</p> <p>Mr. Ali Skalli Professor University of Mohammed I / Nador</p> <p>Mr. Hocine Nibani President AGIR</p> <p>Mr. Samir Benbrahim Head of Department National Institute of Fisheries Research (Institut National de Recherche Halieutique - INRH)</p>
--	--

	<p>Ms. Rhimou El Hamoumi President of Research Group for the Protection of Birds (Groupe de recherche pour la Protection des Oiseaux - GREPOM)</p> <p>Ms. Samia Bachiri Engineer National Park of Al Hoceima</p> <p>Mr. Mostapha Terhzaz Head of Observation Division Department of Sustainable Development Ministry of Energy Transition and Sustainable Development</p> <p>Mr. Lahsen Chafiq Head of Laboratory National Institute of Fisheries Research (Institut National de Recherche Halieutique - INRH)</p> <p>Mr. Mohamed Amrani Head of Unit Regional Direction of Environment Tangier, Tetouan, Al Hoceima Ministry of Energy Transition and Sustainable Development</p> <p>Ms. Elihali Kaoutar Engineer Regional Direction of Environment Tangier, Tetouan, Al Hoceima Ministry of Energy Transition and Sustainable Development</p> <p>Mr. Mustapha Benomar Researcher National Institute of Fisheries Research (Institut National de Recherche Halieutique - INRH)</p> <p>Ms. Asma Damghi Project Manager AGIR</p>
TUNISIA / TUNISIE	<p>Mr. Ahmed Ben Hmida Engineer Coastal Protection and Planning Agency / Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL)</p>

DONOR / BAILLEUR DE FOND

<p>EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE</p>	<p>Mr. Jean-Christophe Filori Chef de Cooperation EU Delegation to Morocco</p>
---	---

IMAP-MPA REGIONAL EXPERTS / *EXPERT.E.S REGIONAUX/ALES*

<p>REGIONAL EXPERTS / <i>EXPERTS REGIONAUX</i></p>	<p>Mr. Chedli Rais IMAP-MPA Team Leader of Regional Consultants</p> <p>Ms. Carine Pionetti IMAP-MPA Gender Expert</p> <p>Mr. Tomaso Fortibuoni IMAP-MPA Regional Consultant</p> <p>Mr. Elias Ntemian IMAP-MPA Final Evaluator</p> <p>Mr. Abdelhafid Chalabi Regional Expert on Biodiversity Consultant SPA/RAC</p> <p>Mr. Hoccin Bazairi Professor University of Mohammed V / Rabat Regional Expert SPA/RAC</p>
--	---

SECRETARIAT / *SECRÉTARIAT*

<p>UNEP/MAP – United Nations Environment Programme / Mediterranean Action Plan</p> <p><i>PNUE/PAM – Programme des Nations Unies pour l’Environnement / Plan d’Action pour la Méditerranée</i></p>	<p>Mr. Philippe Théou IMAP-MPA Project Manager</p> <p>Ms. Polyxeni Kritsotaki IMAP-MPA Admin & Finance Assistant</p>
<p>SPA/RAC – Specially Protected Areas Regional Activity Centre</p>	<p>Mr. Khalil Attia SPA/RAC Director</p> <p>Mr. Atef Limam MPA Project Officer</p>

<i>SPA/RAC – Centre d’Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées</i>	<p>Ms. Asma Kheriji SPA Programme Officer</p> <p>Mr. Yassine Ramzi Sghaier IMAP Officer</p> <p>Ms. Samar Kilani IMAP Associate Officer</p> <p>Ms. Dorra Maaoui Communication Assistant</p>
--	--

Annexe II

Ordre du jour de la réunion

Ordre du jour provisoire

Premier jour

- Point 1 de l'ordre du jour :** Ouverture de l'évènement final du projet UE IMAP-MPA
- Point 2 de l'ordre du jour :** Adoption de l'ordre du jour provisoire et de l'organisation des travaux de l'atelier sur les bonnes pratiques concernant la mise en œuvre de l'IMAP et la création et la gestion d'aires marines protégées
- Point 3 de l'ordre du jour :** Atelier de bonnes pratiques sur la mise en œuvre de l'IMAP et la création et la gestion d'aires marines protégées
- Point 4 de l'ordre du jour :** Clôture de l'atelier

Deuxième jour

- Point 5 de l'ordre du jour :** Ouverture de la 4^e réunion du Comité de pilotage du projet IMAP-MPA et adoption de l'ordre du jour
- Point 6 de l'ordre du jour :** Projet IMAP-MPA : progrès réalisés depuis la dernière réunion du comité de pilotage
- Point 7 de l'ordre du jour :** Projet IMAP-MPA : budget-plan annuel
- Point 8 de l'ordre du jour :** Examen de la communication pendant la mise en œuvre du projet
- Point 9 de l'ordre du jour :** Synergies et coopération avec d'autres projets et initiatives
- Point 10 de l'ordre du jour :** Autres points à discuter
- Point 11 de l'ordre du jour :** Conclusions et recommandations
- Point 12 de l'ordre du jour :** Clôture de la réunion du Comité de Pilotage

Troisième jour

- Point 13 de l'ordre du jour :** Réunion de haut niveau pour la clôture du projet IMAP-MPA

Annexe III

Conclusions et Recommandations

Conclusions et recommandations de la

Quatrième réunion du comité de pilotage du projet IMAP-MPA financé par l'UE

Tanger, 12 juillet 2023

1. La quatrième et dernière réunion du Comité de pilotage du projet IMAP-MPA financé par l'UE a eu lieu à Tanger, au Maroc, le 12 juillet 2023 à l'aimable invitation du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable du Maroc, du PNUE/PAM et de son Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP).
2. La Réunion du Comité de Pilotage du Projet IMAP-MPA (RCP) a été suivie par des représentant.e.s de l'Égypte, d'Israël, du Maroc, de la Tunisie, de l'Unité de Coordination du PNUE/PAM, du CAR/ASP et d'expert.e.s/consultant.e.s thématiques régionaux/ales en tant qu'observateurs/trices.
3. Le RCP de l'IMAP-MPA a remercié la Commission Européenne pour son soutien continu et sa contribution aux questions liées à la mise en œuvre de l'IMAP et au renforcement de l'efficacité et de la durabilité des réseaux d'AMP en Méditerranée.
4. Après la présentation par le Secrétariat des documents de travail préparés pour les besoins du RCP de l'IMAP-MPA, leur examen et leur discussion (c'est-à-dire UNEP/MED WG.623/1 à UNEP/MEDWG.623/4), la réunion du comité de pilotage du projet IMAP-MPA a convenu des conclusions et recommandations suivantes :

Point 6 de l'ordre du jour : Projet IMAP-MPA : progrès réalisés depuis la dernière réunion du comité de pilotage

5. Le RCP de l'IMAP-MPA, tout en saluant le rôle déterminant du projet IMAP-MPA dans l'introduction de la mise en œuvre intégrée au niveau national/pilote de l'IMAP, associée à une gestion améliorée des AMP, ainsi que dans la réalisation, dans la mesure du possible, d'une évaluation intégrée, a reconnu les progrès accomplis au cours de la période de référence.

Point 7 de l'ordre du jour : Projet IMAP-MPA : budget-plan annuel

6. En ce qui concerne le plan de travail et budget annuel (UNEP/MEDWG.623/4), une délégation a demandé à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) de partager des informations supplémentaires concernant l'allocation budgétaire par pays. Le RCP de l'IMAP-MPA a approuvé la proposition du UGP d'inclure les informations demandées dans le rapport de la 4^{ème} réunion du comité de pilotage (UNEP/MEDWG.623/5), qui doit être approuvé par le comité de pilotage après la réunion, conformément aux règles du PAM/PNUE. Sur la base de cet accord, le plan de travail et le budget annuels présentés par le Secrétariat dans le document UNEP/MED WG.563/3 ont été approuvés.

Point 8 de l'ordre du jour : Examen de la communication pendant la mise en œuvre du projet

7. Le RCP de l'IMAP-MPA a examiné et approuvé le plan de communication et de visibilité mis à jour (UNEP/MED WG.563/4).

Point 9 de l'ordre du jour : Synergies et coopération avec d'autres projets et initiatives

8. Le RCPP de l'IMAP-MPA a accueilli favorablement les informations fournies par le Secrétariat du PAM/PNUE concernant les projets approuvés EcAp-MED III et ML MED II financés par l'UE, ainsi que le Programme MED financé par le FEM.

9. Le RCPP de l'IMAP-MPA a souligné l'importance d'assurer une complémentarité totale entre ces projets et d'autres activités connexes en vue de garantir et de fournir un soutien renforcé et bien coordonné aux pays bénéficiaires du projet. A cette fin, le RCPP a demandé au Secrétariat du PAM/PNUE d'accorder l'attention nécessaire pour assurer un niveau élevé de synergies et de complémentarités entre ces projets au niveau national, en particulier pour les projets futurs.

Point 10 de l'ordre du jour : Autres points à discuter

10. Avec l'approbation du RCPP, une présentation de l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH - Maroc) a été faite, afin de présenter la mission et les programmes pertinents de cette institution nationale. Les autorités marocaines ont aimablement invité l'ensemble des participants du Comité de pilotage à visiter le centre régional de l'INRH situé à Tanger après la clôture de l'événement final IMAP-MPA le jeudi 13 juillet.

Point 11 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

11. Il a été convenu de diffuser le projet de rapport complet du quatrième RCPP de l'IMAP-MPA, en français et en anglais, à ses membres dans les deux semaines au plus tard (c'est-à-dire avant le 26 juillet 2023), pour approbation formelle, le cas échéant, par le RCPP.